

Annexe 2.1 Composition du gouvernement

N°	Ministères	Noms et prénoms des ministres
1	Premier ministre	Adolphe MUZITO
	Vices premier ministres	
2	Besoins sociaux de base	François MOBUTU NZANGA
3	Reconstruction	Emile BONGELI
4	Sécurité et Défense	Symphorien MUTOMBO BAKAFWASENDA
	Ministres	
5	Intérieur et Sécurité	Celestin MBUYU
6	Défense Nationale et Anciens Combattants	Charles MUANDO NSIMBA
7	Affaires Etrangères	Alexis THAMBWE MWAMBA
8	Décentralisation et Aménagement du Territ.	Antipas MBUSA NYAMWISI
9	Coopération Internationale	Raymond TSHIBANDA
10	Justice	LUZOLO BAMBI
11	Relation avec le parlement	Adolphe LUMANU Bwana N'SEFU
12	Infrastructures et Travaux Publics	Pierre LUMBI
13	Finances	Athanase MATENDA KIELU
14	Plan	Olivier KAMITATU
15	Budget	Michel LUKOLA
16	Environnement et Tourisme	José ENDUNDO BONONGE
17	Economie et Commerce	André Phimippe FUTA
18	Porte feuille	Jeaninne BABUNDA
19	Agriculture	Norbert BASENGEZI
20	Transport et Voies de Communication	Matthieu MPITA
21	Mines	Martin KABWELULU
22	Energies	Laurent MUZANGISA
23	Hydracarbures	Réné ISEKEMANGA NKEKA
24	P.T.T	Louise MUNGA
25	Industrie	Simon MBOSO KIAMPUTU
26	Communication et Médias	Lambert MENDE OMALANGA
27	Santé Publique	MOPIPI MUKULUMANYA
28	E.P.S.P (Enseignement Primaire, Secondaire...)	Maker MWANGU
29	E.S.U (Enseignement Supérieur et Universit.)	MASHAKO MAMBA
30	Affaires Foncières	Maje KISIMBA NGOY
31	Urbanisme et Habitat	Générose LUSHIKU MUYA
32	Emploi, Travail et Prévoyance Sociale	Ferdinand KAMBERE
33	Fonction Publique	Michel BOTORO
34	Cultures et Arts	Esdras KAMBALE
35	Développement Rural	Théogène SAFI ADILI
36	Jeunesse et Sport	Patrick SULUBUKA
37	P.M.E (Petites et Moyennes Entreprises)	Claude BATIBUYE NYAMUGABO
38	Recherches Scientifiques	MITITIHO APATA

39	Droits Humains	UPIO KAKURA WAPOL
40	Genre et Familles	Marie Ange LUKIANA MUFWANKOL
41	Affaires Sociales	Barthélemie BOTSWALI
	Vices ministres	
42	Intérieur	Zephyrin MUNGONGO
43	Défense et Anciens Combattants	Oscar MASSAMBA
44	Affaires Etrangères	GATA
45	Congolais de l' Etranger	Colette TSHOMBA
46	Justice	MOKONDA
47	Travaux Publics	Gervais NTIRIMINERWA
48	Finances	César LUBAMBA
49	Budget	Alain LUBAMBA Wa LUBAMBA
50	Mines	KASONGO SHOMARI
51	Hydraucarbures	Gustave BEYA
52	Enseignement Professionnel	Arthur SEDEA
53	E.S.U (Enseignement Supérieur et Universit.)	BOKELE DJEMA
54	Développement Rural	MUBOBO NZAMA

Commentaires:

** On observe dans ce nouveau gouvernement quelques changements par rapport à sa structure.*

En effet, comme nouveauté, il ya la mise en place des Vices premiers ministres qui ont remplacé les Ministres d' Etat. Nous notons ainsi la présence d'un Vice premier ministre chargé des Besoins Sociaux de Base, d'un autre Vice premier ministre chargé de la Reconstruction et d'un 3ème Vice premier ministre chargé de la Sécurité et Défense.

** Le ministère des Affaires Etrangères et Coopération Régionale autre fois animé par un Ministre d'Etat est scindé en 2 ministères qui sont:
Celui des Affaires étrangères et l'autre de la Coopération Internationale.*

** Le Ministère de L'Agriculture et Développement Rural jadis animé par un ministre d'Etat est scindé aussi en 2 autres ministères qui sont:
Celui de l'Agriculture et celui du Développement Rural.*

** Comme autre nouveauté, on observe la création du ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire qui en partie était attaché jadis au ministère de l'Intérieur et Décentralisation animé en son temps par un Ministre d'Etat.*

** Il ya aussi le ministère de la Recherche Scientifique qui est devenu un ministère à part alors qu'avant, il faisait partie du ministère de l'Enseignement Supérieur, universitaire et Recherche scientifique.*

** Il faut noter aussi qu'il ya eu en outre quelques permutation au niveau des animateurs des ministères; il ya eu non seulement les permutations, mais aussi des départ des quelques ministres ainsi que des nouveaux arrivants.*

Certains Ministres ont conservé leurs postes.

**** L'équilibre régional (provincial) dans la composition du gouvernement a été équilibré.
Mais le quota réservé à la femme n'a été que d'environ 10%; Car on ne compte que 5 femmes
sur 54 personnes constituant l'ensemble du gouvernement.***

***Ce sont là les quelques points et changements importants qu'on a remarqué au sein de ce
dernier gouvernement Muzito qui compte au total 54 personnes.***

Annexe 2.2 Organigramme du ministère de l'agriculture

N°	Dénomination des structures	Sigle	Animateurs/Responsables
1	Cabinet du Ministre	C.M	Norbert BASENGEZI
2	Secretariat Général	S.G	ALI RAMAZANI
Services Normatifs			
1	Direction des Services Généraux	DSG	Patrick MAKALA NZENGU
2	Direction de la Production et Protection des Végétaux	DPPV	Albert LIKUNDE LI-BOTAYI
3	Direction de la Production et Santé Animale	DPSA	NLEMBA MABULA
4	Direction d'Etude et Planification	DEP	KEMBOLA KEJUNI
5	Direction des Marchés, Prix et Crédits de Campagne	DMPC	NTUMBA NDUMBA
6	Direction des Pêches	D.P	GAYO LEMBA
7	Direction de l' Inspection	D.I	KALOYI MUKADI NSENGA
8	Direction de l' Administration Générale des Projets	DAGP	MAMPUYA LUVUANGU
Services Spécialisés Nationaux			
1	Service National de Vulgarisation	SNV	KAPATA MUYA
2	Service National de Semences	SENASEM	MOTA BAKAJIKA
3	Service National des Fertilisants et Intrants Connexes	SENAFIC	BUSHABU BOPEMING
4	Service National de Motorisation Agricole	SENAMA	NKOY BAUMBU
5	Service National des Statistiques Agricoles	SNSA	NGONDE NSAKALA
6	Service National d' Aquaculture	SENAQUA	KOMBOZI LIMBEYA
7	Service National de Promotion & du Développement de la Pêche	SENADEP	BASUBI
8	Programme National Riz	PNR	NSEYE MARA
9	Programme National de Développement de l'Elevage Familial	PRONADEF	MPEMBELE KISADILA
10	Service National d' Intrants Vétérinaires et d' Elevage	SENIVEL	MAKOMBO BWANGA
11	Service National de Quarantaine Animale et Végétale	SQAV	
Inspections Provinciales			
1	Inspection Urbaine de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Ville de Kinshasa		SWEBE KINDOLO
2	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Bandundu		BULUNGU SONA
3	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Bas-Congo		KIATOKA
4	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Equateur		NGILIMA EKANAKO

5	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Kasaï-Occ.	MUSAU AKATANI ARUE
6	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Kasaï-Or.	TSHIBANDA
7	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Katanga	KAKUDJI
8	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Maniema	
9	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Province Or	LIYEYE
10	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Nord Kivu	
11	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage/Sud Kivu	

Annexe 2.3 Organigramme du ministère du développement rural

N°	Dénomination des structures	Sigle	Animateurs/Responsables
1	Cabinet du Ministre	C.M	SAFI ADIRI
2	Cabinet du vice ministre	C.V.M	MUBOBO NZAMA
1	Secretariat Général	S.G	KALAMBAY WA KABONGO
	Services Normatifs		
1	Direction des Services Généraux	DSG	KALONGA
2	Direction de Genie Rural	DGR	LOMA DJESA
3	Direction de l' Economie Rurale	DER	MASEHI NDUNGO
4	Direction d'Etude et Planification	DEP	
5	Direction de Développement Communautaire	DECO	LUBAMBA TSHIMANKINDA
6	Direction de l' Animation et Vulgarisation Rural	DAVRU	MAFINGA SWANA
7	Direction de Corp des Inspecteurs	DCI	KONGOLO KABONGO
	Services Spécialisés		
1	Service National de l' Hydraulogie Rurale	SNHR	LUZAYADIO
2	Service National des Energies Nouvelles	SENE	BABOME
3	Service National d'Encadrement de la Jeunesse Rurale	SENEJER	BAGENI
4	Service National de l'Habitat Rural	SENARHU	TSHIBWABWA
5	Service National pour la Coopération	SNCOOP	BOLA
6	Service National de l' Information Rurale	SNIR	BELESI
7	Service National de Développement Rural Intégré	SENDRI	(MANDANGI) LOMBOTO ai
8	Service National de Technique Appropriée	SENATEC	KALONJI
9	Service National de Traction Animale	SENATRA	TSHISWAKA
10	Direction des Voies de Désertes Agricoles	DVDA	MADRAKIN
11	Service National d'Horticulture Urbain et Peri urbain	SENAHUP	NYAMUGABWIZA
12	Service National de Pêche en Milieu Rural	PIMURU	
Inspections Provinciales			
1	Inspection Urbaine de Développement Rural ville de Kinshasa		Mme BOKOKO
2	Inspection Provinciale de Développement Rural/Bandundu		MUNGWELE
3	Inspection Provinciale de Développement Rural/Bas-Congo		KIABILUA
4	Inspection Provinciale de Développement Rural/Equateur		ELONDA
5	Inspection Provinciale de Développement Rural/Kasaï-Occidental		ILUNGA
6	Inspection Provinciale de Développement Rural/Kasaï-Oriental		MPOY
7	Inspection Provinciale de Développement Rural/Katanga		KAKUDJI

8	Inspection Provinciale de Développement Rural/Maniema	LUNGI KAWÉ
9	Inspection Provinciale de Développement Rural/Province Orientale	AZELITO
10	Inspection Provinciale de Développement Rural/Nord Kivu	MATESO
11	Inspection Provinciale de Développement Rural/Sud Kivu	BIRINGANINE

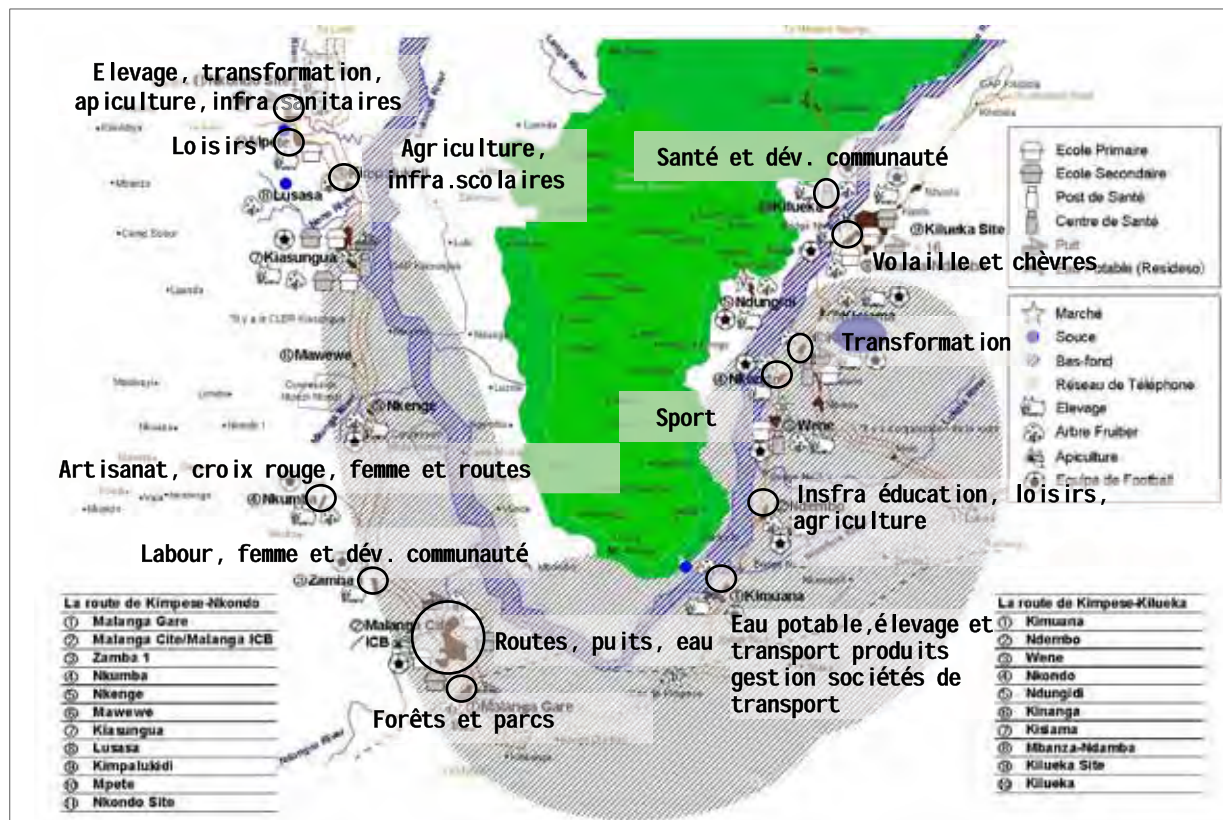
Annexe 4.1 Tableau et distribution des organisations villageoises actuelles

Tableau des organisations villageoises actuelles

N°	Village	Thème de travail	Organisation	Membres	Responsable			
					Président	Vice-président	Secrétaire	Trésorier
1	Malanga Gare	Parcs et forêts		21	*			
2	Malanga Cité	Routes		15	*			
3	Malanga Cité	Puits et eau		18	*			
4	Zamba	Labours à la traction bovine		10	*	*	*	*
5	Zamba	Femme		15	*	*	*	*
6	Zamba	Développement communautaire et rural	CEDECO	14	*	*	*	*
7	Zamba	Développement communautaire	AZADEC	12	*	*	*	*
8	Nkumba	Artisanat		1	*			
9	Nkumba	Croix rouge		4	*	*	*	
10	Nkumba	Femme		5	*	*	*	
11	Nkumba	Routes		6	*	*	*	
12	Kimpalukidi	Exploitation agricole privée		11	*		*	*
13	Kimpalukidi	Amélioration des infrastructures scolaires		32	*		*	*
14	Nkondo Site	Elevage		10	*			
15	Nkondo Site	Transformation des produits agricoles		7				
16	Nkondo Site	Apiculture		3				
17	Nkondo Site	Amélioration sanitaire		6	*	*	*	*
18	Nkondo Site	Activités de groupe	Association Lisanga	11	*	*	*	*
19	Nkondo Site	-----	Association A.V.A.	6	*	*	*	*
20	Nkondo Site	Femme	Association de Maman de Nkondo	6	*	*	*	*
21	Nkondo Site	Loisirs et sport	Juventude	5	*	*	*	*
22	Nkondo Site	Loisirs	Polimyamnte	5	*			
23	Nkondo Site	Loisirs	Etats Unies	5	*	*		
24	Nkondo Site	Loisirs	Primaire de Maio	5	*	*		
25	Nkondo Site	Musique	Rome ô Sol	20				
26	Nkondo Site	Sport	Kamshe Karates	1				

27	Nkondo Site	Sport	Judo	1				
28	Nkondo Site	Danse	Dibondo	5	*	*	*	*
29	Nkondo Site	Fanfare (Kimbanguiste)		7	*	*	*	*
30	Nkondo Site	Théâtre (femmes)		12	*	*	*	*
31	Mpete	Groupe de Tam tam	Mbata Mbuta	30	*	*	*	*
32	Mpete	Loisirs	Mitangua	30	*	*	*	*
33	Mpete	Loisirs	Mitangua	11	*	*	*	*
34	Mpete	Sport	Karate Karate	7				
35	Kimuana	Eau potable	Assainissement environnemental	6	*	*		
36	Kimuana	Elevage	Eleveurs	7	*	*	*	
37	Kimuana	Expédition des produits et gestion des sociétés d'expédition	ACCO	10	*	*	*	*
38	Ndembo	Amélioration des infrastructures scolaires	COPA	3	*	*	*	*
39	Ndembo	Eau potable	Comite ya MAZA	4	*	*	*	
40	Ndembo	Loisirs	Tourbillon	5	*	*	*	*
41	Ndembo	Agriculture	ABV	24	*	*	*	*
42	Nkondo	Sport	Comité de l'équipe BANA	12	*	*	*	
43	Kinanga	Lieu de collecte des produits et transformation		15	*	*	*	*
44	Mbanza Ndanba	Volaille et chèvres	Association ZOLA	14	*	*	*	*
45	Kilueka	Gestion des centres de santé		4	*	*	*	*
46	Kilueka	Développement communautaire		4	*	*	*	*
47	Kilueka	Contrôle		4	*	*	*	*

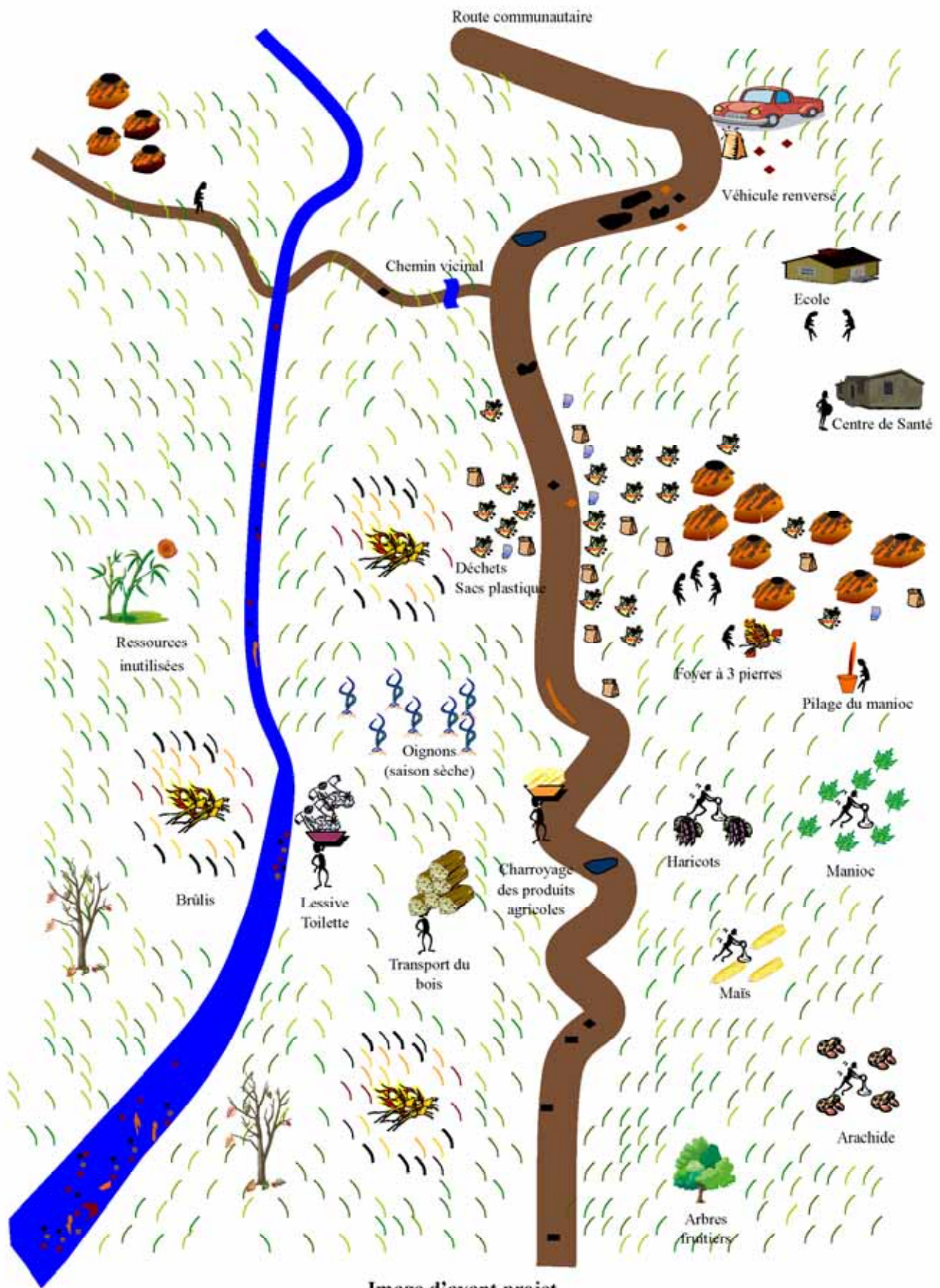
*En gras les organisations ayant un rapport avec notre étude



* Les domaines répétés dans le même village sont omis.

Répartition des organisations villageoises par domaine

Annexe 5.1 Figuration du développement graduel des communautés



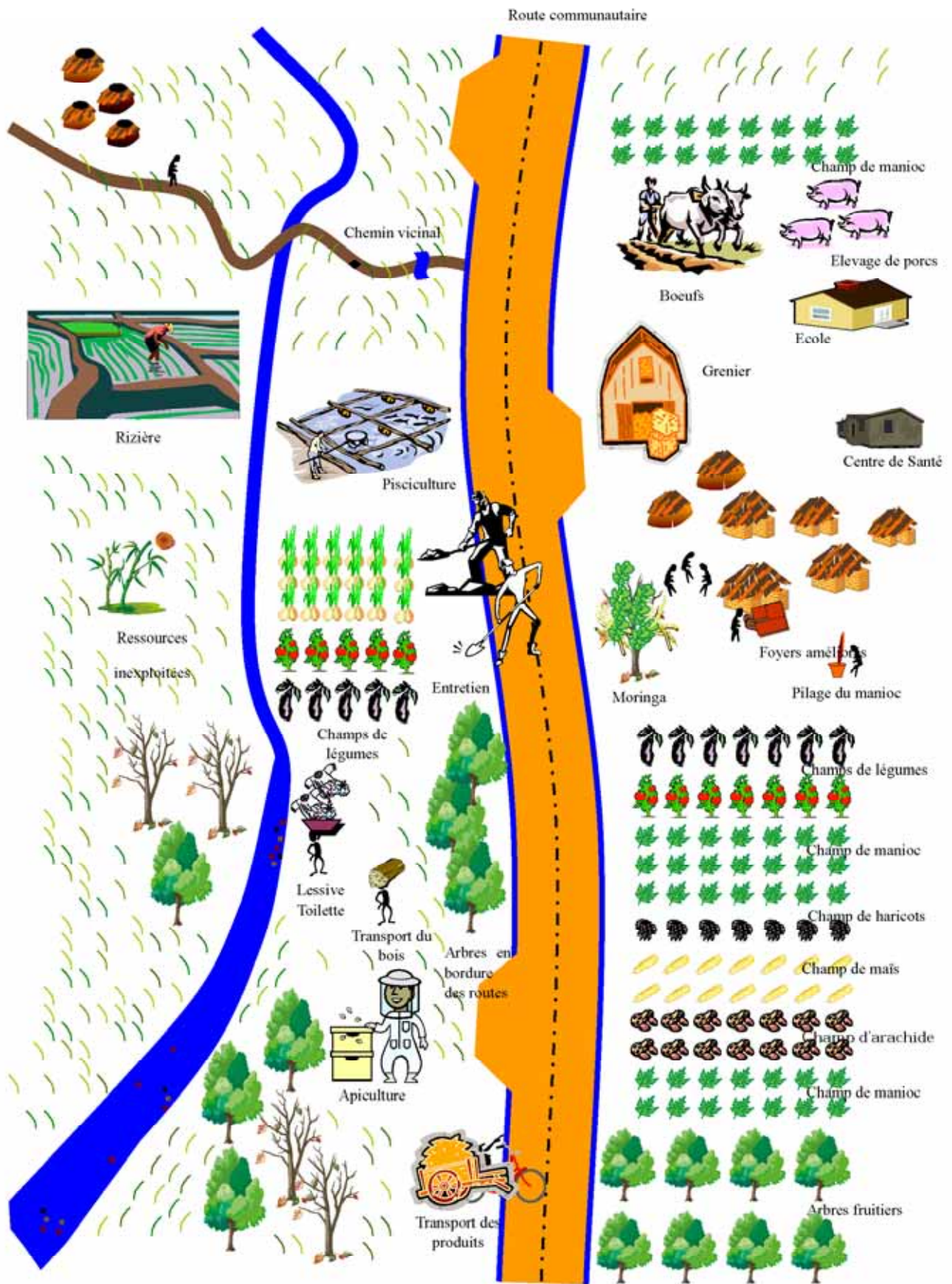


Image d'objectif à court et moyen

Annexe 6.1 Etablissement du comité de développement communautaire

(1) Etablissement du comité de développement communautaire et choix des responsables

Les membres de chaque comité de développement communautaire sont constitués par le chef de chaque village (Duki ou représentant) qui a pour rôle de représenter son village en tant que membre du comité de développement. Il est élu par les villageois et reconnu par le Secteur qui l'invite aux réunions gouvernementales à titre de représentant du village.

Dans les anciens camps de réfugiés comme Nkondo Site et Kilueka Site qui sont différents des villages ordinaires, c'est le président du comité des réfugiés qui est élu comme représentant.

En général les villages plus peuplés sont classés en agglomérations (Malanga Cité et Kiasungua) et divisés en quartiers. Dans le premier cas (Malanga Cité), le chef du quartier 2 est élu pour représenter l'agglomération. Dans le deuxième cas (Kiasungua) le chef d'agglomération est élu comme représentant.

De plus à Kimpalukidi ce n'est pas le Duki qui représente le village mais le chef de tribu.

Au cours de notre étude, le Duki du village de Wene a été déposé de sa fonction de Duki du fait qu'il cumulait plusieurs postes (duki, chef de tribu, secrétaire). Il y a maintenant un nouveau Duki depuis avril 2009. Le Duki du village de Kisiama est décédé (le 23 mai 2009) et n'avait pas encore été remplacé en octobre 2009.

Le « comité de développement de la vallée Lukunga I » a été instauré le 28 novembre 2008 en tant que comité de développement de l'ensemble des communautés qui englobe les 10 villages de la route de Kilueka dans l'objectif d'entretenir la voie réhabilitée par le projet à impact rapide. De même le « comité de développement de la vallée Lukunga II » a été instauré le 1^{er} avril 2009 en tant que comité de développement de l'ensemble des communautés qui englobe les 11 villages de la route de Nkondo. (Le tableau des membres et de leurs fonctions dans ces deux structures est indiqué ci-après).

Chaque structure dépendra du chef de secteur de Kimpese qui est le chef administratif réel de la zone de l'étude. Ce dernier devra gérer les activités du comité et régler les conflits pouvant survenir pendant la conduite des activités. Un comité de contrôle et de vérification (CC) est instauré au sein de chaque comité de développement afin de contrôler et vérifier la gestion des quatre responsables (président, vice-président, secrétaire et trésorier) à la tête dudit comité.

Lesdites structures sont officiellement enregistrées auprès de l'administration (territoire, province) et instituées pour représenter leurs communautés respectives. Ceci leur permettra de négocier avec l'état au sujet des impôts dégagés par les projets (en particulier les taxes qui relèvent de la vente des produits agricoles ou les taxes fixes sur le nombre de têtes de bétail). Leur enregistrement à la province leur permettra également de recevoir les aides versées par les pays donateurs. Pour s'enregistrer auprès de l'administration il faut un statut, un règlement intérieur et l'acquittement des frais d'enregistrement fixés à (50 US \$).

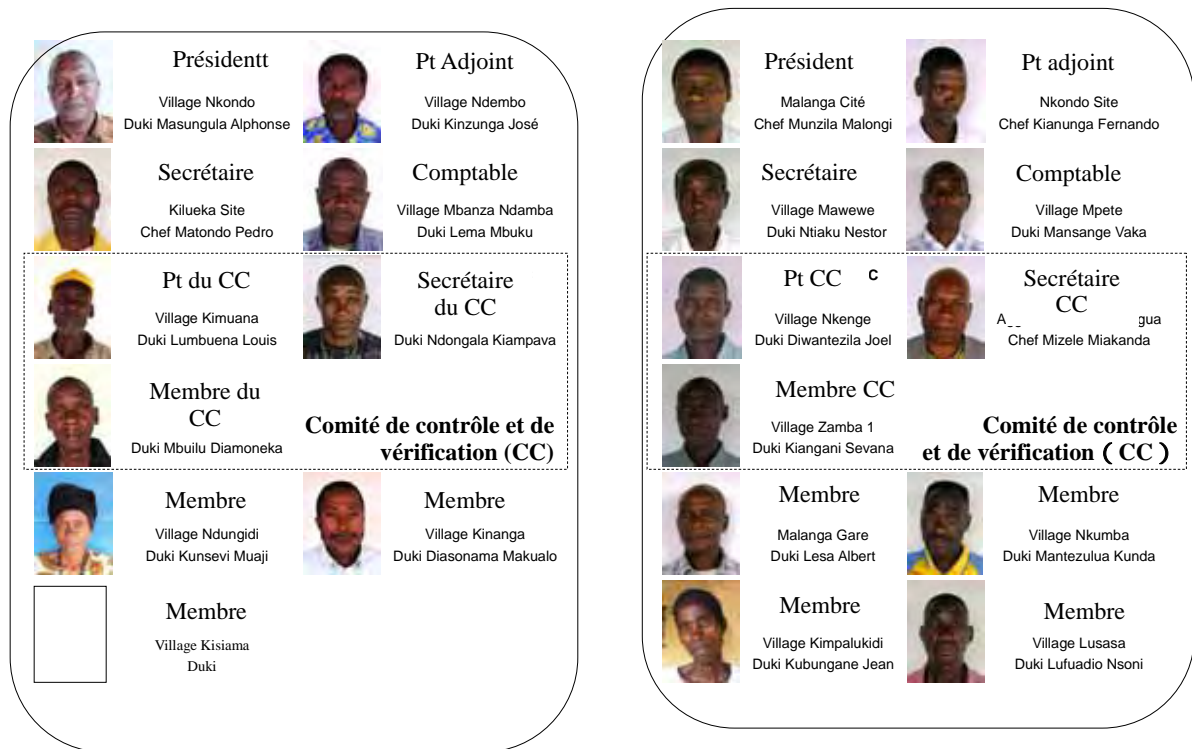


Figure 6.2 Membres des comités de développement de la vallée Lukunda et fonctions
(A gauche : I (Route de Kilueka) A droite II (Route de Nkondo))

(2) Choix des responsables des comités de développement communautaire

Le choix des responsables de chaque comité de développement communautaire s'est fait sur recommandation personnelle des membres du comité en présence des membres de la mission d'étude. Les critères de décision semblent avoir été (1) l'éducation, (2) la persévérance, (3) l'intégrité. Il semble également que le choix se soit porté sur les représentants des villages ayant une tribu importante au sein de la communauté ou ayant des liens de sang (relations entre le village d'origine et les villages satellite de première ou deuxième génération), des villages particuliers constitués pour recevoir les employés des entreprises privées ou publiques, des représentants des villages relativement grands et sur les villages qui occupent une place importante dans la communauté. (Voir figure 6.3).

Si on regarde attentivement les membres du comité de contrôle et les 4 responsables du comité, on s'aperçoit en fait qu'ils sont également répartis selon les clans de la communauté indiqués au tableau 4.7 et que les représentants des comités de réfugiés qui représentent les deux routes ont également été choisis comme responsables.

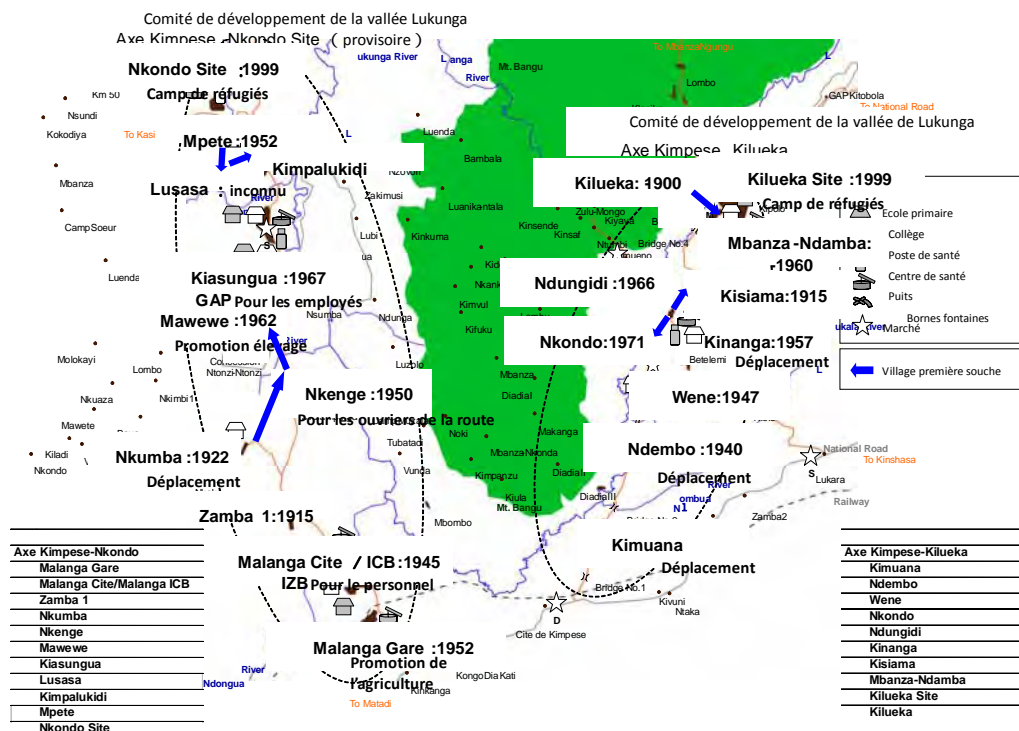


Figure 6.3 Dates de création et caractères des villages

(3) Appui au renforcement des comités de développement communautaire

Une formation sur le renforcement organisationnel a été assurée en mars 2009 pour le comité de développement de la vallée Lukunga I et en juin 2009 pour le comité de développement de la vallée Lukunga II. Un règlement intérieur a été préparé avec l'aide de la mission d'étude et du secteur Kimpese, selon la législation congolaise sur les organisations (loi N° 004/2001 du 20 juillet) (voir les pages suivantes) .

- Contenu de la formation au renforcement organisationnel

Le stage de formation a été préparé et demandé à Agrisud qui a une bonne connaissance du terrain. Il aborde les thèmes suivants : 1) Importance des groupes, 2) Principales raisons de créer une organisation, 3) Participation à une organisation, 4) Structuration des groupes, 5) Structuration des activités de production, 6) Documents pour constituer une organisation.

- Règlement intérieur du comité de développement communautaire

Après avoir établi le comité de développement communautaire, un règlement intérieur a été rédigé et adopté avec les articles suivants : 1) But et thèmes de travail du comité, 2) Objectifs du comité, priorités, 3) Affiliation, éligibilité, règles d'exclusion, devoirs, responsabilités des membres fondateurs, contribution financière et règles en matière de finances, 4) Enregistrement de la constitution du comité, 5) Election des responsables, obligations, responsabilités, attributions, durée, 6) Assemblée générale ordinaire, quorum de décision, 7) Méthode de partage des bénéfices, 8) Article concernant la modification des règles.

S T A T U T S

PREAMBULE

- Par convention, les ducs des villages de l'axe Kimpese/Kilueka, dans le souci de voir les conditions de vie se développer ;
- Se sont constitués en Comité Local de NDIMBA LUKUNGA (C.D.V.L.) pour coordonner et gérer les activités y afférentes ;
- Compte tenu des modes de vie de la population locale actuelle sur le terrain, les membres du C.D.V.L., par sélection d'idées, sont arrivés à présenter juste après avoir approfondi et analysé les problèmes auxquels nous sommes confrontés et en étroite collaboration avec les partenaires ci-dessous :
 - SECTEUR (Gouvernement)
 - CRAFOD
 - AGRISUD et
 - JICA /Kimpese.
- Les objectifs relevés dans les objectifs des projets pilotes organisés par l'agence japonaise de coopération internationale (JICA/Kimpese) d'un commun accord avec le gouvernement congolais représenté par Son Excellence Monsieur le Président Joseph KABILA KABANGE, seront mis en application en tenant compte des mesures statutaires et règlements d'ordre intérieurs conformément à loi n° 004/2001 du 20 juillet portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratifs et établissements d'utilité publique.
- Vu l'importance des actions des projets pilotes organisés par les partenaires sur place, les ducs avec toute la population paysanne se sont arrangés pour créer un comité de base qui assurera le programme des projets de développement prévus.
- Le groupe constitué des ducs des villages de NDIMBA LUKUNGA, est dénommé en sigle : C.D.V.L. « Comité de Développement de la Vallée de NDIMBA LUKUNGA »
- Elaboration des principes statutaires en annexes.

« La volonté est supérieure à la loi » comme slogan.

TITRE I. CONSTITUTION – SIEGE – DUREE – RAYON D’ACTION

ART. 1. Constitution

Il est créé au chef lieu du secteur de Kimpese à Mankayi le vingt neuvième jour du mois de novembre deux mille neuf (le 29/11/2009) un comité de développement « NTOMBOKOLO YA NDINGA LUKUNGA » en sigle C.D.V. L.

ART. 2. Siège

Le siège social du C. D.V. L. se trouve dans le village NKONDO.

ART. 3. Durée

La durée du C.D.V.L. est indéterminée.

ART. 4. Rayon d’action

Il s’étant sur toute la vallée de la Lukunga dans le secteur de Kimpese, territoire de Songololo, district des Cataractes dans la province du Bas-Congo, spécialement sur l’axe routier Kimpese – Kilueka.

TITRE II. OBJECTIFS

ART. 5.

- Promouvoir les comités de développement des villages pour atteindre l’auto-suffisance alimentaire par la mise en œuvre des principes d’encadrement.
- Maintenir en bon état les infrastructures de base réhabilitées par la JICA.
- De mettre l’organisation sur la commercialisation au niveau local en commun et accord avec le Chef de Secteur pour favoriser l’entente, l’unité et le rapprochement entre les villages.
- Coordonner toutes les actions de développement de l’axe routier kimpese – Kilueka.
- Organiser les mouvements de transport des produits agricoles au niveau local vers le marché central de Matadi et de Kinshasa.
- Transformation et conservation des nos produits agricoles.
- La création d’emplois afin de lutter contre l’exode rural.
- Promouvoir l’agriculture rivièrè.
- Représenter les villages auprès des ONG et devant l’Etat.

TITRE III. LES MEMBRES

ART. 6. Membre

Pour être admis comme membre du C. D.V. L., il faut :

- Etre chef du village (duc) ;
- Jouir d’une bonne moralité ;
- Sans distinction de nationalité ou de religion.

ART. 7. Droit des membres

Tout membre a le droit

- d’être éligible et électeur par l’assemblée générale.
- D’obtenir les informations sur le fonctionnement du comité.

- D'être assisté matériellement, moralement et financièrement en cas de problèmes par le comité.

ART. 8. Obligation des membres

Tout membre a des obligations suivantes :

- S'acquitter des charges financières « cotisation des membres, prévue par le comité ».
- Participer activement aux activités du comité.
- Prendre régulièrement part aux différentes réunions convoquées par le président du comité.
- Respecter les clauses des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

ART. 9. Perte de qualité

La qualité du membre se perd par :

- Décès
- Démission
- Exclusion
- En cas de manquement grave sur décision du comité directeur, avalisée l'assemblée générale.

ART. 10. Restitution des avoirs

Quelque soit le cas (démission, exclusion, décès du membre), la restitution des sous quelque forme soit elle, est interdite.

TITRE IV. STRUCTURE ORGANIQUE

ART. 11. Le comité est dirigé par les organes ci-après :

1. L'assemblée générale ;
2. Le comité directeur ;
3. La commission de contrôle.

SECTION PREMIERE

ASSEMBLEE GENERALE

ART. 12. Des pouvoirs

- L'assemblée générale est l'organe suprême du C. D.V. L. Elle définit la politique générale du comité et donne des orientations. Elle comprend tout membre en règle de cotisation.
- L'assemblée générale délibère sur tout point intéressant la vie et la gestion du C. D.V. L.
- Les membres du comité directeur sont élus par la majorité de l'assemblée générale.
- Exclure tout membre du C. D.V. L. coupable d'une faute lourde.

SECTION DEUXIEME

LE COMITE DIRECTEUR

ART. 13. Attributions

- Il est l'organe de gestion de l'assemblée, il a le plein pouvoir administratif et juridique de gérer et représenter le comité C. D.V. L. et donne le programme.
- Il exécute les ordres, les décisions et les orientations de l'assemblée générale.
- Il engage et désengage le C. D.V. L. envers le tiers et le pouvoir public.
- Assure la gestion quotidienne des ressources humaines, matérielles et financières du comité.

ART. 14. Composition

- Le comité directeur est composé de 5 membres, tous élus par l'assemblée générale.
- Il comprend :
 - Un président ;
 - Un vice-président
 - Un secrétaire ;
 - Un trésorier ;
 - Un conducteur des travaux ;
 - Des conseillers.

- Le mandat du comité directeur est de 5 ans renouvelables.

LA COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle est composée d'un :

- Président
- Secrétaire rapporteur

Rôle : - Afin de désenclaver notre vallée de Lukunga et de se prendre en charge en vue de s'épanouir.

- Surveiller et contrôler les respects des règlements.

TITRE V. DISPOSITIONS FINANCIERES ET D'APPLICATION DE LOIS DE GESTION

ART. 15. Les mesures nécessaires permettant au comité de fonctionner, proviennent de :

- Cotisation mensuelle de 1000 Fc environ 1,2 \$.
- Dons, legs des personnes morales et physiques.
- Les crédits : - C.A.M.E.C.
- - CA.DE.CO.

Les activités d'autofinancements.

ART. 16. Le fond du C.D.V.L.

Le fond du C.D.V.L. est gardé dans un compte ouvert. (CAMEC ou CADECO).

ART. 17. Le compte bancaire du C.D.V.L. est géré par le président conjointement le trésorier et le conseiller.

TITRE IV. DISPOSITIONS FINALES

ART. 18. Modification

Le présent statut ne peut être modifié que sur la décision de la majorité des membres réunis à l'assemblée générale.

ART. 19. Les dispositions non prévues peuvent être contenues dans le règlement intérieur ou l'on examine le cas échéant par l'assemblée générale.

ART. 20. Entrée en vigueur

Complété par un règlement d'ordre intérieur, le présent statut entre en vigueur à la date de leur adoption par l'assemblée générale.

ART. 21. Identification des membres du C. D.V. L.

ANNEXE I. LISTE DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

COMITE DIRECTEUR					
N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE
01	MASUNGULA	M	PRESIDENT	NKONDO	
02	ALPHONSE	M	VICE/PRES.	NDEMBO	
03	KINZUNGA JOSEPH	M	SECRETAIRE	SITE/KILUEKA	
04	MA TONDO PEDRO	M	TRESORIER	MBANZA NDAMBA	
05	LEMA MBUKU	M	COND./TRAV.	KINANGA	
06	DIASONA MAKUALA MBUILU DIAMONEKA	M	CONSEILLER	KILUEKA	

ANNEXE II. LISTE DE MEMBRES EFFECTIFS

LISTE DE MEMBRES EFFECTIFS					
N°	NOM & POST-NOM	SEXE	FONCTION	ADRESSE	SIGNATURE
01	MASUNGULA	M	PRESIDENT	NKONDO	
02	ALPHONSE	M	VICE/PRES.	NDEMBO	
03	KINZUNGA JOSEPH	M	SECRETAIRE	SITE/KILUEKA	
04	MA TONDO PEDRO	M	TRESORIER	MBANZA NDAMBA	
05	LEMA MBUKU	M	COND./TRAV.	KINANGA	
06	DIASONA MAKUALA	M	CONSEILLER	KILUEKA	
07	MBUILU DIAMONEKA	M	CONSEILLER	KIMUANA	
08	NDONGALA TUBILA	F		NDUNGIDI	
09	KUNSEVI HENRIETTE NDONDELE MFUELE	M		KISIAMA	

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

FAUTES IMPUTABLES ET SANCTIONS

FAUTES IMPUTABLES	SANCTIONS
ART. 1. Tout membre n'ayant pas de respect envers les autres.	Sera mis à la disposition des conseillers pour une fois seulement. Au cas contraire, il sera exclu pendant 30 jours de service et le % de son intérêt ne sera pas compté durant les jours de son absence.
ART. 2. Tout membre du C.D.V.L. a le devoir ou l'obligation de prendre ce statut et règlement en considération.	Au cas contraire, l'intéressé sera suspendu des ses activités pendant 30 jours tout en perdant son compte mis en disposition de ses jours. (%)
ART.3. Tout membre du C.D.V.L. doit manifester ou présenter l'amour du prochain envers les autres.	Par conséquent, l'assemblée générale prendra une décision sur lui.
ART.4. Tout membre du C.D.V.L. a l'obligation de respecter les autorités locales, de même pour les partenaires qui nous assistent dans toute opération prévue.	En foi de quoi, le comité fera rapport auprès de ces mêmes autorités qui prendront une décision finale sur lui.
ART. 5. Aucun membre du C.D.V.L. a le droit de prendre verre, de fumer de la cigarette ou du chanvre ou toute substance de forme chimique (boisson alcoolique, cigarette).	Au cas contraire, l'intéressé sera suspendu de ses activités pendant 30 jours et doit perdre le pourcentage de son intérêt.
ART. 6. Tout membre doit respecter l'heure mise en disposition pour le service, réunions, assemblée et autres programmes.	Le problème sera transmis au comité de conseil pour deux fois seulement sinon sera sujet de suspension pendant 30 jours et perte de 30% sur son intérêt
ART. 7 Toute absence doit être signalée 3 jours ou une semaine en avance.	Par contre, le comité de conseil fera justice pour une fois seulement sinon sera sujet de suspension pendant 30 jours et perdra le pourcentage de ses jours.
ART. 8 Pour tout acte de viol ou tentative de viol dans le comité ou ailleurs contre un membre du C.D.V.L.	Sera exclu des activités y compris son poste et sera automatiquement succédé par son adjoint, suivant la structure du comité de son village aussi sans compte pour son intérêt.
ART. 9 Le cas de vol dans le comité ou ailleurs, est tout à fait défendu pour tout membre.	Au cas contraire, l'intéressé sera exclu sans demande d'explication et sera automatiquement succédé par son adjoint suivant la structure du comité de son village aussi sans compte pour son intérêt.
ART. 10 Pour toute provocation à un membre du C.D.V.L.	Sera sujet pour une fois seulement d'analyse à l'assemblée générale. Le concerné sera suspendu des ses activités pendant 30 jours et perdra le pourcentage de son intérêt durant ces jours.
ART. 11 Tout membre ne se soumettant pas à toute obligation demandée par l'assemblée.	Sera mis de côté pour toute activité ou organisation prévue par l'assemblée.
ART. 12	Par contre, sera sujet d'analyse à l'assemblée

Aucun membre ne peut déclarer de son vœu son intérêt personnel	générale où l'on prendra une décision.
ART. 13 Tout membre est censé de bien méditer et connaître ses attributions et son statut afin d'éviter le conflit du pouvoir.	Sera transmis au comité de conseil pour une fois seulement, par contre, le concerné sera suspendu pendant 30 jours et privé de son pourcentage d'intérêt.
ART. 14 Tout membre a le devoir de participer à tout programme prévu par l'assemblée générale.	Par contre, l'intéressé sera mis à côté de ses intérêts qui seront fournis par le C.D.V.L.
ART. 15 Le comportement de tout membre doit être transparent et sans discrétion pendant toute opération du groupe.	Sans quoi, sera question d'analyse à l'assemblée générale pour deux fois seulement sinon suspension de 30 jours avec privation de pourcentage de son intérêt dans ses activités.
ART. 16 La tolérance, la liberté d'expression et le droit à la parole doivent être observés sans faille pendant les réunions ou les services.	Au cas contraire, sera sujet d'analyse à l'assemblée générale pour une fois, deux fois seulement sans quoi, il sera suspendu pendant 30 jours avec perte de pourcentage.
ART.17 Tout membre a le devoir de faire le suivi et organiser tout programme mis à la disposition de village.	Au cas contraire, le concerné sera mis à la porté des villageois pour la prise des mesures.
ART. 18 Tout voyage d'un membre sera signalé l'assemblée générale avant une semaine pour prendre les dispositions.	Par contre, sera sujet d'analyse à l'assemblée générale pour une fois, deux fois seulement sans quoi une suspension sera prévue de 30 jours avec perte de pourcentage à l'intérêt journalier.

Annexe 6.2 Outils d'entretien distribués à chaque village

Entre le 3 et le 6 novembre 2009, un jeu d'outils a été remis au Duki et aux cantonniers des villages de la route de Kilueka en présence du secteur, de la CCSO et de la DVDA, et aux villages de la route de Nkondo en présence du secteur, du CLER Kiasungua, et des employés de la DVDA; un bon de réception a été signé, entre le 3 et le 6 novembre 2009. Le tableau ci-dessous est la liste des outils distribués.

Outils remis à chaque village

N°	Désignation	Nombre	Utilisation
1	Pelle	4	Travaux de terrassement
2	Pelle plate	4	Travaux de terrassement
3	Machette	5	Désherbage
4	Pic	5	Travaux de terrassement
5	Faucille	3	Désherbage
6	Houe	5	Travaux de terrassement
7	Brouette	3	Transport matériel
8	Compacteur manuel	4	Compactage de la surface de la route
9	Râteau	3	Niveler la surface de la route
10	Arrosoir	3	Humidifier lors du compactage
11	Hache	2	Couper les branches
12	Barre de fer	2	Casser les pierres
13	Marteau 1 kg	3	Casser les graviers
14	Marteau 2 kg	2	Casser les graviers et les roches
15	Scie	2	Scier les branches
16	Meule	2	Entretien des outils
17	Mètre 30 m	2	Mesurer les distances
18	Convexe 5 m	3	Mesurer les distances
19	Niveau	2	Utilisé lors de la mesure des gradients de surface
20	Module	2	Entretien des gradients de surface et des formes de caniveaux
21	Bicylette	1	Déplacement du Duc et des cantonniers

Annexe 6.3 Programme d'entretien de la route

【Première année d'étude】

- 1) Premier atelier : Présentation des travaux de réfection de la route de Kilueka et de l'entretien des routes au Duki de chaque village le 9 octobre 2008 au secteur de Kimpese
- 2) Premier atelier de sensibilisation : faire comprendre la nécessité des travaux de réfection de la route de Nkondo et de l'entretien routier le 9 octobre 2008 à Nkondo.
- 3) Deuxième atelier : Présentation des travaux de réfection de la route de Kilueka et de l'entretien au Duki de chaque village et structuration, le 28 novembre 2008 au secteur de Kimpese

【Deuxième année d'étude】 (le contenu des stages est indiqué à l'annexe 6.2)

- 4) Troisième atelier : Présentation du contenu des travaux de réfection de la route de Kilueka et de l'entretien au Duki de chaque village le 8 avril 2009, au secteur de Kimpese
- 5) Deuxième atelier de sensibilisation : Explication de l'importance des réfections et de l'entretien à chaque village (le 4 avril et du 10 au 14 avril dans chaque village)
- 6) Premier stage de formation à l'entretien : Stage sur les travaux de réfection des routes et sur l'entretien. 3 personnes par village. La formation était assurée par le directeur de la DVDA Bas-Congo, un technicien DVDA responsable du Songololo, les employés de la CCSO. Du 16 au 19 avril dans les bureaux du CRAFOD et sur la route de Kilueka.
- 7) Formation sur place à l'entretien : Formation de 45 personnes regroupant les responsables de l'entretien de chaque village, les cantonniers et les capitas. Revêtement latérite, mélange du béton, tracé des caniveaux, etc. (De juin à octobre 2009)
- 8) Quatrième atelier : Présentation des méthodes d'entretien après la réfection de la route de Kilueka au Duki de chaque village, structuration de l'organisation d'entretien. Le 16 octobre 2009 dans les bureaux du CRAFOD.
- 9) Deuxième stage de formation à l'entretien : Stage destiné aux cantonniers sur l'entretien des routes. 3 cantonniers par village ont participé, soit 30 personnes au total. 3 capitas ont été sélectionnés parmi les cantonniers. Le stage était assuré par le directeur de la DVDA Bas-Congo, un technicien DVDA responsable du Songololo, les employés de la CCSO. Le 19 octobre 2009 à Nkondo
- 10) Stage sur les travaux d'entretien : Stage sur le contenu des travaux d'entretien destiné aux villageois. 20 personnes par village y ont participé. La formation était assurée par le directeur de la DVDA Bas-Congo, un technicien DVDA responsable du Songololo, les employés de la CCSO, selon le calendrier suivant :

Les activités de sensibilisation à l'entretien de la route et de formation de la deuxième année d'étude sont les suivantes ;

- (1) Atelier de présentation des travaux de réhabilitation des routes et d'entretien après réhabilitation aux Duki de chaque village le long de la route Kilueka

Date : 8 avril 2009

Lieu : Salle de réunion du secteur de Kimpese

Objet : connaître le contenu concret des travaux de réhabilitation des routes et comprendre les moyens d'acquisition des techniques de réparation et d'entretien des routes

Détail :

- Explication du planning (mi avril : transport des engins, préparation des routes réparées, début mai : démarrage des travaux, début octobre : fin des travaux)
- Explication de l'emploi pendant les travaux (Le contenu des travaux et le nombre d'ouvriers fluctuera selon le planning ; ils seront discutés avec le comité de développement de la vallée Lukunga – route Kimpese/Kilueka, y compris l'entrepreneur Afritec)
- Explication des considérations importantes pendant les travaux (attention au mouvement des engins sur le chantier, surveillance contre le vol des engins et du matériel dans chaque village, surtout la nuit)
- Explication de la nécessité du comité d'entretien des routes (comité de développement de la vallée Lukunga route Kimpese-Kilueka)
- Explication du calendrier des ateliers pour sensibiliser sur la nécessité des travaux de réhabilitation des routes et de l'entretien des routes
- Explication du stage de formation des contrôleurs de la réalisation des travaux de réhabilitation des routes et de l'entretien des routes (nombre de participants par village, mode de sélection des participants, présentation de la liste des participants)
- Remarque : atelier de travail ouvert en même temps avec les Duki de chaque village de la route de Kilueka pour la sélection des projets pilotes

(2) Atelier d'information sur les travaux de réhabilitation des routes et de sensibilisation à la nécessité de les entretenir

Dates : 10 avril (villages de Kilueka, Kilueka Site, Kimuana) 11 avril (villages de Mbanza-Ndanza, Kisiama, Ndembo) 13 avril (villages de Kinanga et Wene) 14 avril (village de Ndungidi) : 9 villages au total

Objectif : Comprendre la nécessité des travaux qui seront effectués et la nécessité de l'entretien.

Connaître le contenu concret des travaux de réhabilitation des routes et comprendre les procédés de réhabilitation et les travaux d'entretien

Détail : Le directeur du CLER Songololo, Monsieur Budimbo, a donné les explications suivantes :

- Confirmation de la nécessité des travaux de réhabilitation des routes (nécessaires pour entretenir le trafic des personnes et des marchandises ou pour le transport des produits agricoles, nécessaires pour élargir les effets des travaux des projets pilotes)
- Nécessité d'un comité d'entretien des routes (comité de développement de la vallée Lukunga route Kimpese-Kilueka)
- Personnel utilisé lors des travaux de réhabilitation des routes et lors des travaux d'entretien (la sélection des organisations villageoises existantes et de l'organe responsable des routes de

chaque village, et la participation des villages aux travaux de réhabilitation des routes seront discutés avec le comité de développement de la vallée Lukunga route de Kimpese-Kilueka qui comprend également l'entrepreneur Afritec, et l'entretien des routes sera réalisé par le comité d'entretien de chaque village, au cœur de l'administration responsable des routes ,

- Explication du contenu des travaux de réhabilitation (le détail précis des travaux sera discuté avec le comité de développement de la vallée Lukunga route de Kimpese-Kilueka qui comprend également l'entrepreneur Afritec)
- Explication du contenu des travaux de réhabilitation (remplissage des parties manquantes sur la couche de roulement, compactage, désherbage des bas-côtés, nettoyage des canaux, lissage de la couche de roulement (pas de rigole d'eau sur la route), route fermée aux véhicules pendant la saison des pluies)
- Explication de l'outillage utilisé pour les travaux d'entretien (explication avec les outils empruntés au CLER et avec des réparations simples)
- Nouvelle explication sur le site (sur un rayon de 5m de la route, ne pas cultiver ou installer des structures (maisons par exemple)
- Explication du calendrier du planning (mi avril : transport des engins, préparation des routes réparées, début mai : démarrage des travaux, début octobre : fin des travaux)
- Explication des considérations importantes pendant les travaux (attention au mouvement des engins sur le chantier, surveillance contre le vol des engins et du matériel dans chaque village, surtout la nuit)
- Explication du stage de formation des contrôleurs de la réalisation des travaux de réhabilitation des routes et de l'entretien des routes (nombre de participants par village, mode de sélection des participants, présentation de la liste des participants)
- Chœur pour l'entretien des routes
- Remarque : atelier de travail ouvert en même temps pour la sélection des projets pilotes de chaque village

(3) Stage de formation des cantonniers pour la réalisation des travaux de réhabilitation et pour l'entretien des routes

Date : 16 avril au 19 avril 2009 (4 jours)

Lieu : Salle de réunion CRAFOD (2 jours), route de Kiluéka (2 jours)

Objectif : acquisition des connaissances et des techniques permettant aux stagiaires d'assurer le contrôle des travaux de réhabilitation et d'entretien de chaque village.

Nombre de participants : 3 par village, soit 30 personnes

Détail du stage :

	Instructeur	Site/durée	Détail
Premier jour (16 avril) 10:00-16:00	<ul style="list-style-type: none"> • DVDA Bas-Congo • CLER Songololo • Mission d'étude 	Salle de réunion CRAFOD	1. Connaissances générales de la route (1) Catégories de routes en RDC (2) Routes revêtues, routes en terre 2. Généralités sur la construction des routes (1) Coupe transversale et longitudinale (2) Méthodes de réalisation 3. Causes d'endommagement des routes
Deuxième jour (17 avril) 9:00-15:00	Idem	Route de Kilueka	1. Mise en pratique des méthodes d'entretien 2. Mise en pratique des réparations
Troisième jour (18 avril) 9:00-15:00	Idem	Salle de réunion CRAFOD	1. Protection des routes (1) Limitation du trafic pendant les pluies (2) Signalisation 2. Méthode de réalisation des fossés de drainage 3. Lutte contre le sida
Quatrième jour (19 avril) 9:00-14:00	Idem	Route de Kilueka	1. Travaux pratiques sur site (1) construction d'un canal de drainage

Remarques : Dans chaque village les stagiaires assument le rôle de l'administration des routes et sont à même de transmettre les techniques de réhabilitation et d'entretien des routes aux villageois, mais pour qu'ils soient reconnus, nous avons établi les normes de sélection suivantes :

- Personnes qui enseignent quelque chose dans le village (instituteur, religieux, etc ;)
- Personne ayant un grand pouvoir de communication (maire, chef de tribu)
- Personne pouvant participer aux travaux de réhabilitation et d'entretien

(4) L'explication de l'entretien de la route après des travaux et l'organisation d'une structure de l'entretien aux Duki des villages sur la route de Kilueka

Date : 16 Octobre 2009 AM10:00

Lieu : Salle de réunion CRAFOD

Participants : Duki, Secteur, DVDA Songololo, équipe d'étude de la JICA

Objectif : L'explication du système et structure de l'entretien, savoir-faire dans l'acquisition du budget, et explication de la formation

L'explication de la structure de l'entretien

- Distribution des outils de l'entretien
- L'explication de l'entretien – environ 3 personnes qui ont déjà reçu la formation par chaque village

Le savoir-faire dans l'acquisition du budget

- Recouvrement d'argent par les propriétaires fonciers
- Système de péage (ACCO)

L'explication des contenus de la formation de l'entretien

(5) Stage de formation des cantonniers pour la réalisation des travaux de réhabilitation et pour l'entretien des routes (2ème)

Date : Formation pour les cantonniers : 19 octobre 2009 (1 journée)

Lieu : Nkondo

Participants : DVDA Songololo, CLER Songololo, Secteur; équipe d'étude de la JICA

Les candidats de contrôleurs de chaque village - 3 per. x 10 villages

Objectif : La sensibilisation sur l'entretien, l'explication de l'entretien après la réhabilitation, l'explication sur les techniques

Contenus :

(a) La nécessité de l'entretien

(b) L'entretien après la réhabilitation de la route

- 3 capita choisis parmi les 3 cantonniers de chaque village
- L'explication des rôles du capita
- Un jour d'entretien sera fait par tous les villageois une fois par mois et les contrôleurs les accompagnent.

(c) L'explication des activités de l'entretien et utilisations des outils de l'entretien par la formation sur place

- Comblement des trous sur la route et compactage
- Désherbage des côtés de la route
- Nettoyage des fossés et les tuyaux transversaux
- Nivellement de la surface de route
- Installation des barrières de pluie pendant la saison des pluies

Horaire	Contenus	Formateurs
Avant midi	Importance de la route	<ul style="list-style-type: none"> • DVDA Bas-Congo • CLER Songololo • Equipe d'étude de la JICA
	Revêtement de latérite, composition de revêtement de béton	
L'entretien et réhabilitation <ol style="list-style-type: none"> 1. réhabilitation de revêtement 2. nécessité de drainage 3. nettoyage de fossés 4. les mesures d'érosions 5. nettoyage des tuyaux transversaux 6. importance de végétation 7. installation de signaux routiers 8. les outils de l'entretien 		
	Repas	
Après midi	<ol style="list-style-type: none"> 1. pratique d'entretien 2. pratique de réhabilitation 	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. l'explication de structure d'entretien 2. sélection de contrôleur 	

(6) Formation sur les activités d'entretien

Date : 20, 21, 22, 23, 24 et 26 (demi-journée pour chaque village) octobre 2009

Lieu : à chaque village

1) Participants : DVDA Songololo, CLER Songololo, Secteur; équipe d'étude de la JICA

Environ 20 à 30 participants par village (y compris femmes et jeunes)

Stage sur les travaux d'entretien dans chaque village

Date	Heure et lieu	Nombre de participants			Formateur
		homme	femme	total	
20 octobre 2009	9 : 00 - 11 : 30 : Kimwana	10	14	24	*Directeur DVDA du Bas-Congo *Ingénieur DVDA Songololo
	13 : 00 - 15 : 30 : Ndembo	31	1	32	
21 octobre 2009	9 : 00 - 11 : 30 : Nkondo	9	9	18	*Employé du CLER Songololo
22 octobre 2009	9 : 00 - 11 : 30 : Wene	26	0	26	
23 octobre 2009	14 : 30 - 17 : 00 : Kilueka	29	0	29	
24 octobre 2009	9 : 00 - 11 : 30 : Kisiana	29	0	29	
	13 : 00 - 15 : 30 : Kilueka Site	29	0	29	
	Mbanza Ndamba	28	0	28	
26 octobre 2009	9 : 00-11 : 30 : Ndunguidi	20	1	21	*Ingénieur DVDA Songololo
	13 : 00-15 : 30 : Kinanga	12	0	12	*Employé CLER Songololo

2) Objectif : La sensibilisation sur l'entretien, l'explication de l'entretien après la réhabilitation, l'explication sur les techniques

3) Contenus

(a)La nécessité de l'entretien

(b)L'entretien après la réhabilitation de la route

- 3 capita pris parmi les 3 cantonniers de chaque village
- L'explication des rôles du capita
- Un jour de l'entretien soit fait par tous les villageois une fois par mois et les contrôleurs les accompagnent.

(c)L'explication des activités de l'entretien et utilisations des outils de l'entretien par la formation sur place

- Comblement des trous sur la route et compactage
- Désherbage des côtés de la route
- Nettoyage des fossés et des tuyaux transversaux
- Nivellement de la surface de route
- Installation des barrières de pluie pendant la saison des pluies

Annexe 6.4 Programme d'explication des projets pilotes et de leur évaluation

(1) Dates et contenu du stage de Kimpese

Avant le démarrage des PP, une formation d'explications des PP a été organisée à Kimpese. Son programme et ses formateurs sont donnés ci-dessous ;

Date	Projet pilote	Intervenant
25 février 2009	Elevage	M. Jean Nlandi, M. Léon Ngoma (CRAFOD)
	Pisciculture et transformation des poissons	M.Zephy Mata, M.Léon Ngoma (CRAFOD)
	Apiculture	M.Gide Minsalm, M.Zéphy Mata (CRAFOD)
26 février 2009	Protection des forêts, reboisement	M.Zephy Mata, M.Mbonga, M.Léon Ngoma (CRAFOD)
	Plantation d'arbres en bordure des routes	M.Zephy Mata, M.Léon Ngoma(CRAFOD)
	Moringa	M.Léon Ngoma (CRAFOD et équipe JICA)
27 février 2009	Traitement après récolte et transformation des produits agricoles	M.Charles Kusika Nzau (Directeur CIVAK/ISTACHA)
	Transport des produits agricoles	M.Zephy Mata, M.Léon Ngoma (CRAFOD)
28 février 2009	Promotion de la riziculture	M.Binzunga Di Nseka (Chercheur), M. Nzeu Mukendi(Technicien) (INERA)
	Préparation et amélioration des sols	M. Norbert Milanda Tekakitala (Animateur Agrisud)
16 mars 2009	Recyclage des sacs plastique	Equipe JICA
	Introductions de nouvelles variétés	M. Urbain (Animateur Agrisud)
17 mars 2009	Foyers améliorés et travaux ménagers	M.Muanda Nekono Honoré (Secteur Kimpese)
	Développement des loisirs	M.Kiala (Ecole Kimpese), Mme. Wendy (Association Kimpese)
18 mars 2009	Labour par traction bovine	M.Gerald Nsinsulu (FOLECO) M.Muanda Nekono Honoré (Secteur Kimpese)
	Petit artisanat (avec démonstration)	M.Sami Mbelani (Résident Kimpese)
19 mars 2009	Alphabétisation et comptabilité du ménage	M.Emy Miantezila Mbeye (APEDEM) M. Willy Bongololo (Directeur du CRAFOD)
	Amélioration des infrastructures scolaires	M. Pierre Nsumbu Muntu Kalavo (Zone d'éducation de Kimpese)
20 mars 2009	Amélioration des infrastructures de santé	Dr. Lukanu Ngwala Philippe (Directeur zone sanitaire de Kimpese)
	Aménagement et entretien de l'alimentation en eau	Dr. Lukanu Ngwala Philippe (Directeur zone sanitaire de Kimpese)

(2) Dates de réunion avec les chefs de village et dans les villages

En fixant les priorités des PP à chaque village, des PP qui seraient mise en ouvres ont été sélectionnés slon les critères et les idées des PP ont été présentées aux villages. Le programme d'explications et le nombre de participants de chaque village sont donnés dans le tableau suivant ;

Date	Heure	Village	Nombre de participants
1er avril 2009	9:00-12:00	Réunion des chefs de village de la route de Nkondo	Tous les chefs de village
3 avril 2009	8:00-10:00	Mpete	27personnes (22 hommes, 5 femmes)
	10:30-12:30	Nkondo Site	50personnes (26 hommes, 24 femmes)
4 avril 2009	8:00-10:00	Nkenge	35personnes (22 hommes, 13 femmes)
	10:30-12:30	Mawewe	20personnes (8 hommes, 12 femmes)
	16:00-18:00	Kiasungua	49personnes (41 hommes, 8 femmes)
6 avril 2009	8:00-10:00	Kimpalukidi	32personnes (16 hommes, 16 femmes)
	10:30-12:30	Lusasa	26personnes (15 hommes, 11 femmes)
	16:00-18:00	Malanga Cite	52personnes (41 hommes, 11 femmes)
7 avril 2009	8:00-10:00	Nkumba	38personnes (20 hommes, 18 femmes)
	10:30-12:30	Zamba 1er	24personnes (23 hommes, 1 femme)
	16:00-18:00	Malanga Gare	32personnes (21 hommes, 11 femmes)
8 avril 2009	9:00-14:00	Réunion des chefs de village de la route de Kilueka	Tous les chefs de village
10 avril 2009	8:00-10:00	Kisiama	32personnes (26 hommes, 6 femmes)
	10:30-12:30	Ndembo	44personnes (33 hommes, 14 femmes)
	16:00-18:00	Kimwana	43personnes (21 hommes, 22 femmes)
11 avril 2009	8:00-10:00	Kilueka	45personnes (31 hommes, 14 femmes)
	10:30-12:30	Kilueka Site	51personnes (48 hommes, 3 femmes)
	16:00-18:00	Wene	87personnes (56 hommes, 31 femmes)
13 avril 2009	8:00-10:00	Mbanza Ndamba	75personnes(47 hommes, 28 femmes)
	10:30-12:30	Nkondo	41personnes (22 hommes, 19 femmes)
	16:00-18:00	Kinanga	41personnes (34 hommes, 7 femmes)
14 avril 2009	8:00-10:00	Ndungidi	27personnes (16 hommes, 11 femmes)

(3) Calendrier des réunions d'évaluation des PP

Un atelier d'évaluation a été organisé à Kimpese. Le programme d'évaluation de chaque PP est donné dans le tableau suivant ;

Date	Heure	PP
14 octobre 2009	09:00~10:30	Labour à la traction bovine
	10:30~12:00	Elevage
	12:00~13:30	Transport des produits agricoles
15 octobre 2009	09:00~10:30	Préparation et bonification des sols , introduction de nouvelles variétés
	10:30~12:00	Promotion de la riziculture
	12:00~13:30	Pisciculture, transformation halieutique
19 octobre 2009	09:00~10:30	Alphabétisation, livres de comptes
	10:30~12:00	Loisirs
	12:00~13:30	Petit artisanat et recyclage des sacs en plastique
20 octobre 2009	09:00~10:30	Foyers améliorés et travaux ménagers
	10:30~12:00	Protection de l'environnement
21 octobre 2009	09:00~10:30	Amélioration de l'environnement sanitaire
	10:30~12:00	Installation et entretien de l'alimentation en eau
	12:00~13:30	Amélioration de l'environnement scolaire

Annexe 6.5 Résultat des enquêtes de priorité des PP dans chaque village

Classement des priorités et raison du classement – Route de Kilueka

Village	Ordre de priorité	Projet pilote	Raison du classement
Kimwana	1	Promotion de la riziculture	Vente et consommation
	2	Foyers améliorés	Réduire la consommation de bois et prévention contre les maladies
	3	Elevage	Vente et consommation
	4	Développement des loisirs	Pour se divertir
	5	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Développement de la personnalité
Ndembo	1	Labour par traction bovine	Faciliter le travail et le transport
	2	Elevage	Augmenter la consommation de viande et les revenus en argent liquide
	3	Moringa	Efficace comme médicament et en même temps aliment pour les animaux
	4	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Augmenter le taux d'alphabétisation
	5	Développement des loisirs	Se divertir, pratiquer un sport d'équipe, moyen éducatif
Wene	1	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	En plus des nombreuses maladies hydriques, l'eau des rivières utilisée pendant l'hivernage est très polluée
	2	Amélioration des infrastructures scolaires	Il y a une école mais en très mauvais état avec des murs qui tombent, l'intérieur est sombre.
	3	Amélioration des infrastructures de santé	Quand on est malade il faut faire 10 km pour aller dans un établissement de santé équipé
	4	Labour par traction bovine	Il est difficile de labourer de grandes surfaces par la seule force humaine, mais c'est possible avec des bœufs et ainsi on pourra avoir des terres agricoles plus vastes
	5	Elevage	A Wene il y a des porcs mais pas de très bonne qualité et ils ne deviennent pas très gros
Ndungidi	1	Elevage	Pour se nourrir
	2	Développement des loisirs	Pour que les enfants s'amuse
	3	Moringa	Lutter contre les maladies infectieuses
	4	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Apprendre à lire et à écrire
	5	Amélioration des infrastructures de santé	Pour avoir de l'eau potable
Nkondo	1	Elevage	Vente pour payer les frais de scolarité et diversifier les sources de protéines
	2	Moringa	Peut être utilisé pour diverses raisons et même pour protéger contre les maladies
	3	Développement des loisirs	Partout la promotion du sport est liée au développement d'un pays
	4	Amélioration des infrastructures de santé	En général il faut être en bonne santé pour vivre
	5	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Pour pouvoir lire et écrire la langue que l'on parle
Kinanga	1	Labours par traction bovine	Elargir sans peine les surfaces cultivées et faciliter le transport
	2	Elevage	Pour avoir suffisamment de protéines animales et les vendre pour avoir des revenus
	3	Amélioration des infrastructures scolaires	L'éducation des enfants est nécessaire pour l'unité.
	4	Amélioration des infrastructures de santé	Pour que les villageois aient de bons traitements médicaux
	5	Développement des loisirs	Développer les loisirs dans le village
Kisiamia	1	Elevage	Avoir suffisamment de nourriture tout le temps
	2	Labour par traction bovine	Les bons champs ne sont pas étendus pour assurer les bons rendements des grandes surfaces
	3	Promotion de la riziculture	Nous voulons essayer la riziculture pour augmenter la consommation sans avoir à acheter le riz
	4	Introduction de nouvelles variétés	Souhaite les introduire pour augmenter la production et pour le développement

Village	Ordre de priorité	Projet pilote	Raison du classement
	5	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	L'eau est liée à la vie
Mbanza-Ndamba	1	Amélioration des infrastructures scolaires	Pour que les enfants apprennent bien à lire et écrire
	2	Labour par traction bovine	Souhaitent labourer avec des bœufs car cela est lié à la mécanisation qui va développer le village
	3	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Pour que les femmes sachent lire et écrire
	4	Elevage	Cela procurera les frais de scolarisation des enfants et de la nourriture
	5	Développement des loisirs	Chercher des loisirs pour se divertir et pour le développement des villageois
Kilueka	1	Labour à l'attelage de bœufs	Avec la houe et la serpe les surfaces cultivées sont limitées mais avec les bœufs on pourra les élargir
	2	Elevage	Pour avoir de la viande et parce que le village le souhaite
	3	Pisciculture et transformation des produits	Il est difficile de se procurer du poisson, et donc le village pourra facilement s'en procurer et plus fréquemment
	4	Développement des loisirs	Se divertir et développer le village
	5	Amélioration des infrastructures de santé	La santé est plus important que tout
Kilueka Site	1	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	Il faut assurer l'alimentation en eau et pouvoir avoir facilement de l'eau potable
	2	Amélioration des infrastructures de santé	Il faut au village du personnel pour nous soigner
	3	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Savoir lire et écrire et relever le taux d'alphabétisation
	4	Développement des loisirs	Pour que les jeunes puissent se divertir et faire du sport avec des rencontres et d'avantage de moyens.
	5	Elevage	Produire de la viande, pour la vente et la consommation personnelle

Classement des priorités et raison du classement – Route de Nkondo

Village	Ordre de priorité	Projet pilote	Raison du classement
Malanga Gare	1	Préparation et amélioration des sols	Améliorer l'agriculture et réduire la pauvreté
	2	Introduction de variétés nouvelles	Améliorer la vie des gens et des animaux
	3	Elevage	Réduire la pauvreté
	4	Pisciculture, transformation des produits	Réduire la pauvreté
	5	Moringa	Soigner les maladies
Malanga Cite	1	Elevage	Se procurer rapidement l'argent nécessaire
	2	Transport des produits	Faciliter le transport après la récolte
	3	Amélioration des infrastructures de santé	Arrêter la propagation des maladies et protéger la population
	4	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	Arrêter les pandémies et protéger la population contre les maladies hydriques (diarrhées)
	5	Pisciculture, transformation des produits	Se procurer rapidement l'argent nécessaire pour manger tous les jours
Zamba 1er	1	Elevage	Consommer d'avantage de viande et augmenter les revenus
	2	Pisciculture, transformation des produits	Sécurité alimentaire
	3	Développement des loisirs	Pour que les jeunes s'amuse
	4	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	Protéger les gens, car l'eau c'est la vie
	5	Amélioration des infrastructures scolaires	Elever le taux de scolarisation des enfants dans les villages et alentours

Village	Ordre de priorité	Projet pilote	Raison du classement
Nkumba	1	Elevage	Consommer d'avantage de viande
	2	Labour par traction bovine	Elargir les surfaces cultivées et avoir une meilleure production agricole
	3	Transport des produits	Faciliter le transport des produits du champs au village et vers les marchés
	4	Introduction de nouvelles variétés	Produire des variétés adaptées au climat et faciliter la consommation des produits tout au long de l'année
	5	Amélioration des infrastructures de santé	S'il y avait une structure de soins primaires on n'aurait pas besoin de se déplacer si loin
Mawewe	1	Labour par traction bovine	Il y a quelqu'un qui sait labourer avec les bœufs au village
	2	Elevage	Le village est prêt à pratiquer l'élevage avec les bâtiments
	3	Transport des produits	Faciliter le transport
	4	Introduction de nouvelles variétés	Faire de grosses récoltes en peu de temps
	5	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	Parce que l'eau manque
Nkenge	1	Labour par traction bovine	Augmenter la production
	2	Elevage	Nous voulons faire l'élevage des porcs
	3	Introduction de nouvelles variétés	Les variétés actuelles donnent de faibles rendements
	4	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	L'eau manque pendant la saison sèche
	5	Moringa	Prendre des vitamines et être en bonne santé
Kiasungua	1	Labour par traction bovine	Réduire la pénibilité
	2	Elevage	Consommer d'avantage de viande
	3	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Développement du village
	4	Moringa	C'est un arbre qui apporte beaucoup de vitamines
	5	Introduction de nouvelles variétés	Augmenter la production
Lusasa	1	Elevage	Améliorer le niveau de vie
	2	Labour par traction bovine	Possibilité de travailler plus vite
	3	Introduction de nouvelles variétés	Cultiver des variétés qui ne soient pas traditionnelles
	4	Aménagement et gestion de l'alimentation en eau	Supprimer les maladies
	5	Développement des loisirs	Pour que les jeunes s'amuse et se développent
Kimpalukidi	1	Introduction de nouvelles variétés	Pour que le village se développe vite
	2	Elevage	Pour que le village se développe vite
	3	Foyers améliorés	Pour que le village se développe vite
	4	Développement des loisirs	Pour que le village se développe vite.
	5	Amélioration des infrastructures de santé	Pour que le village se développe vite
Mpete	1	Elevage	Le village a les briques qu'il faut pour construire rapidement les bâtiments pour le bétail.
	2	Développement des loisirs	Fortement souhaité car c'est utile pour les adultes et les enfants.
	3	Labour par traction bovine	Moyen souhaité car permet de labourer de grandes surfaces en peu de temps
	4	Introduction de nouvelles variétés	Cultiver de grandes surfaces labourées avec les bœufs, en particulier de manioc, de maïs et de haricots
	5	Amélioration des infrastructures scolaires	Car l'école est en cours de construction
Nkondo Site	1	Labour par traction bovine	Augmenter les surfaces cultivées
	2	Elevage	Avoir de la viande et augmenter les revenus
	3	Introduction de nouvelles variétés	Elargir les capacités de production
	4	Alphabétisation et comptabilité des ménages	Développement du village
	5	Amélioration des infrastructures de santé	Protéger contre différentes maladies et vivre en bonne santé

Annexe 6.6 Nombre de membres des organisations villageoises par projet

• Axe Kimpese-Kilueka

	Kimwana		Ndembo		Wene		Ndunguidi		Nkondo		Kinanga		Kisama		Mbanza Ndamba		Kilueka		Kilueka Site		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Projet de labour par traction animale			8								9				14		20				51	
			6	2							9	0			13	1	13	7			41	10
Projet de préparation et d'amélioration des sols	20				7		5		3		7		6		18		20		20		106	
	11	9			7	0	4	1	2	1	6	1	5	1	18	0	13	7	8	12	74	32
Projet d'introduction de nouvelles variétés	20				7		5		3		7		6		18		20		20		106	
	11	9			7	0	4	1	2	1	6	1	5	1	18	0	13	7	8	12	74	32
Projet de promotion de la riziculture	30																				30	
	10	20																			10	20
Projet d'opération post récolte et de transformation des produits	5																				5	
	5	0																			5	0
Projet de transport des produits agricoles	7		6		5		3		4		6		5		18		5		4		63	
	7	0	3	3	5	0	2	1	4	0	6	0	5	0	18	0	3	2	4	0	57	6
Projet d'élevage							8		3				6							15		32
							3	5	3	0			5	1						15	0	26
Projet de pisciculture																					0	
																					0	0
Projet d'apiculture																					0	
																					0	0
Projet de reboisement et de conservation des forêts	20		7		7		-		5		8		4		19		13		15		98	
	10	10	3	4	7	0	-	-	5	0	8	0	4	0	19	0	9	4	12	3	77	21
Projet Moringa			7				3		3												13	
			3	4			1	2	2	1											6	7
Projet de plantation d'arbres au bord de la voie	19		7		6		-		3		6		5		9		13		12		80	
	10	9	3	4	6	0	-	-	3	0	6	0	5	0	9	0	8	5	12	0	62	18
Projet de foyer amélioré et d'amélioration des travaux ménagers			-						5		2				10						17	
			-						0	5	2	0			3	7					5	12
Projet d'alphabétisation et de gestion des livres comptables (livre de comptes)			6				9		3						20				15		53	
			3	3			5	4	1	2					1	19			12	3	22	31
Projet d'artisanat											10										10	
											10	0									10	0
Projet de réutilisation des sacs en plastique	7		6		6				4		8		9		10		5		3		58	
	7	0	2	4	6	0			3	1	6	2	5	4	6	4	3	2	2	1	40	18
Projet de développement des loisirs	11		6		6		9		3		9		6		19		69		22		160	
	8	3	6	0	6	0	9	0	3	0	7	2	5	1	15	4	57	12	22	0	138	22
Projet d'amélioration des infrastructures de santé							1		2		9		2		2		16		2		34	
							1	0	2	0	8	1	2	0	2	0	11	5	2	0	28	6
Projet d'aménagement et d'entretien des installations d'alimentation en eau potable					5								3								8	
					5	0							2	1							7	1
Projet d'amélioration des infrastructures scolaires					6		1		1		14		1								23	
					6	0	1	0	1	0	12	2	1	0							21	2
Nombre de participants	139		53		55		44		42		95		53		157		181		128		947	
	79	60	29	24	55	0	30	14	31	11	86	9	44	9	122	35	130	51	97	31	703	244
Nombre de participants (à l'exception des chevauchements)	45		35		43		24		31		64		31		91		125		78		567	
	25	20	16	19	43	0	18	6	22	9	59	5	23	8	62	29	91	34	62	16	421	146
Population totale	172		130		628		74		220		408		151		494		455		1385		4117	

**Projets pilotes mis en œuvre par l'étude à l'exception des parties grises

• Axe Kimpese-Nkondo site

	Malanga Gare		Malanga Cité		Zamba		Nkumba		Nkenge		Mawewe		Kiasungua		Lusasa		Kimpalukidi		Mpete		Nkondo Site		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Projet de labour par traction animale									8	4			9									11	32		
									5	3	4	0	8	1								11	0	28	4
Projet de préparation et d'amélioration des sols	17		28		20		20		20				10		20		27		23		6		191		
	13	4	24	4	16	4	15	5	14	6			8	2	14	6	18	9	16	7	6	0	144	47	
Projet d'introduction de nouvelles variétés	17		28		20		20		20				10		20		27		23		6		191		
	13	4	24	4	16	4	15	5	14	6			8	2	14	6	18	9	16	7	6	0	144	47	
Projet de promotion de la riziculture																							0		
																							0	0	
Projet d'opération post récolte et de transformation des produits							6																6		
							6	0															6	0	
Projet de transport des produits agricoles	22		15		13		3		8				10		6		16				15		108		
	17	5	12	3	9	4	3	0	5	3			8	2	5	1	13	3			14	1	86	22	
Projet d'élevage			11		10		13								6				21				61		
			9	2	9	1	5	8							4	2			15	6			42	19	
Projet de pisciculture					12																		12		
					12	0																	12	0	
Projet d'apiculture																							0		
																							0	0	
Projet de reboisement et de conservation des forêts	16		6		9		6		6	8		8		5		11		7		13		95			
	13	3	5	1	8	1	5	1	4	2	4	4	7	1	3	2	8	3	7	0	13	0	77	18	
Projet Moringa	17							7				10								13		47			
	14	3						2	5			9	1							5	8	30	17		
Projet de plantation d'arbres au bord de la voie	15		20		10		6		5	5		6		4		26		7		12		116			
	12	3	18	2	9	1	5	1	3	2	5	0	6	0	4	0	15	11	7	0	11	1	95	21	
Projet de foyer amélioré et d'amélioration des travaux ménagers	5							6												9		20			
	5	0						2	4											9	0	16	4		
Projet d'alphabétisation et de gestion des livres comptables (livre de comptes)													8							7		15			
													2	6						4	3	6	9		
Projet d'artisanat																				8		8			
																				7	1	7	1		
Projet de réutilisation des sacs en plastique	18		13		7		6		7	5		9		6		25		6		2		104			
	15	3	7	6	7	0	3	3	5	2	0	5	8	1	3	3	19	6	2	4	2	0	71	33	
Projet de développement des loisirs	7		16		8		5		9	6		12		4		29		26		7		129			
	6	1	16	0	8	0	5	0	8	1	3	3	8	4	3	1	24	5	26	0	7	0	114	15	
Projet d'amélioration des infrastructures de santé			8																	7		15			
			6	2																5	2	11	4		
Projet d'aménagement et d'entretien des installations d'alimentation en eau potable					11				7	4				6								28			
					9	2			6	1	4	0		5	1							24	4		
Nombre de membres du projet					8														10			18			
					8	0													10	0		18	0		
Nombre de participants	134		145		128		85		103	32		92		77		161		123		116		1196			
	108	26	121	24	111	17	62	23	68	35	20	12	72	20	55	22	115	46	99	24	100	16	931	265	
Nombre de participants (à l'exception des chevauchements)	25		106		72		34		33	16		74		29		92		61		67		609			
	20	5	91	15	59	13	20	14	20	13	10	6	56	18	19	10	61	31	49	12	54	13	459	150	
Population totale	231		1548		299		178		172	30		2500		287				169		338		5752			

**Projets pilotes mis en œuvre par l'étude à l'exception des parties grises

Annexe 6.7 Structure des membres des organisations villageoises de projet

Structure des membres des organisations villageoises de projet de la route de Kilueka

Village	Kinwana	Ndembo	Wene	Ndunguidi	Nkondo	Kinanga	Kisama	Mbanza Ndamba	Kilueka	Kilueka Site
Age moyen	43,5	46,5	39,0	36,9	36,8	42,9	41,7	35,6	33,5	42,5
Pourcentage de la population du village engagée dans le projet (%)	28,5	26,9	7,0	33,8	14,5	15,2	20,5	18,2	27,3	5,8
Pourcentage de femmes engagées dans le projet (%)	40,8	54,3	0	24,0	28,1	8,1	25,8	32,2	27,4	23,5
Pourcentage d'Angolais engagés dans le projet (%)	69,4	5,7	15,9	0	62,5	3,2	6,5	34,4	10,5	100
Pourcentage de personnes du clan majoritaire engagées dans le projet (%)	0-27,3	14,3-83,3	20,0-42,9	33,3-62,5	0-50,0	0-50,0	22,2-100	-	20,0-30,8	0-75,0

- N'ont pas répondu

Structure des membres des organisations villageoises de projet de la route de Nkondo

Village	Malanga Gare	Malanga Cité	Zamba	Nkumba	Nkenge	Mawewe	Kiasungua	Lusasa	Kimpalukidi	Mpete	Nkondo Site
Age moyen	43,0	41,7	41,8	41,4	39,7	46,3	44,7	41,5	34,7	36,8	40,0
Pourcentage de la population du village engagée dans le projet (%)	10,4	6,7	24,1	19,1	19,2	53,3	3,0	40,4		34,3	24,0
Pourcentage de femmes engagées dans le projet (%)	20,8	14,6	15,3	41,2	39,4	37,5	24,3	37,0	34,8	20,7	14,8
Pourcentage d'Angolais engagés dans le projet (%)	0	6,8	6,9	8,8	3,0	0	0	0	1,1	6,9	90,1
Pourcentage de personnes du clan majoritaire engagées dans le projet (%)	33,3-42,6	-	37,5-80,0	30,8-90,0	33,3-60,0	20,0-80,0	-	50,0-83,3	57,7-96,0	25,0-72,7	0-28,6

- N'ont pas répondu

Annexe 6.8 Les étapes d'organisation et renforcement de chaque organisation

Les étapes d'organisation et renforcement de chaque organisation sont présentées ci-dessous;

Processus d'organisation et de renforcement

Date	Principale tâche	Détail
28 novembre 2008	Etablissement du comité de développement de la vallée de Lukunga/axe Kimpese-Kilueka	Etablissement du comité, Sélection du président, du vice-président, du secrétaire
Mi mars 2009	Demande de préparation du règlement intérieur du comité de développement de la vallée de Lukunga/axe Kimpese-Kilueka	Stage de formation à la préparation du règlement intérieur (projet) et au renforcement organisationnel
Fin mars 2009	Enquête pour les gestionnaires des projets pilotes	Démarrage de la sélection des gestionnaires
1 ^{er} avril 2009	Etablissement du comité de développement de la vallée de Lukunga/axe Kimpese-Nkondo	Etablissement du comité, Sélection du président, du vice-président, du secrétaire
Début avril 2009	Demande d'établissement des organisations villageoises de projet pilote	Sélection des membres de l'organisation de chaque projet pilote et demande de préparation du règlement intérieur
Mi avril 2009	Préparation du règlement intérieur du comité de développement de la vallée de Lukunga /axe Kimpese-Kilueka (projet)	Présentation du règlement intérieur (projet) et sélection du trésorier et des conseillers
A partir de mi mai 2009	Démarrage des organisations villageoises de projet pilote	Stage de formation sur la structure et l'établissement des règlements intérieurs, des programmes d'activités, des objectifs visés et autres éléments du plan de réalisation
Mi juin 2009	Préparation du règlement intérieur du comité de développement de la vallée de Lukunga /axe Kimpese-Nkondo Site (projet)	Présentation du règlement intérieur (projet) et stage de formation sur le renforcement organisationnel
A partir de fin juin 2009	Démarrage des activités sur les deux comités de Lukunga	Démarrage du suivi des activités des deux comités
A partir de fin juin 2009	Démarrage des activités des organisations de projet pilote	Démarrage des activités de chaque organisation

Les personnes qui ont suivi le stage ont été les principaux auteurs du règlement interne de l'organisation. Chaque règlement diffère en fonction du PP mais ils ont tous des clauses communes qui sont :

- Objectifs de l'organisation
- Structure de l'organisation (Nom, fonction, durée, responsables)
- Bureau (fonction, obligations, obligations des membres constitutifs, durée des mandats)
- Membres constitutifs de l'assemblée et mode de destitution (pénalité, expulsion)
- Assemblée générale de l'organisation (lieu, date, heure, quorum de décision (en nombre et en %), relevé des absences, actions en cas d'absence)

- Contribution financière (date de paiement, montant, cotisation, versements échelonnés, adresse de règlement, adresse de dépôt, modalités en cas de perte, comptabilité)
- Modalités de destitution des membres (absences, retards, excuses, amende, limite de paiement des amendes non réglées, dispositions vis-à-vis des personnes qui ne paient pas leur contribution)
- Relevé des activités de l'organisation (responsable du relevé)
- Epargne (but, caisse de dépôt, mode d'épargne, gestion des livres de comptes)
- Bénéfices (utilisation des bénéfices, partage des bénéfices, destinataire, partage des bénéfices en cas de décès d'un membre, destitution des droits en cas d'absence ou de manquement)
- Prêts (règlement sur les prêts aux membres constitutifs avec l'épargne, taux de prêt, remboursements, mesures en cas de non remboursement)

Annex 6.9 Le règlement intérieure de l'organisation villageoise de chaque projet

Village: Nkondo Site

Projet: Amelioration des Infraststrures de Sante

REGLEMENT INTERIEURE	COMPOSITION & OCCUPATION										
<ul style="list-style-type: none"> - LA PONCTUALITE - LA TOLERANCE - L'AMOUR ET PATIENCE - LA SOUMISSION - LE RESPECT ENVERS LES AUTRES - PERSONNE PEUT PRENDRE LE PROJET COMME SON OCCUPATION - PERSONNEL, etc.... 	<ol style="list-style-type: none"> 1. MASSAMBA MASIDIVINGI- RESPONSABLE 2. MABANZA KIAKUVUE-VICE RESP. 3. GLORIA DIAKIESE - 1^{ER} SECRETAIRE 4. LUNEKO MARTIN - 2ieme SECRETAIRE 5. MONTEIRO DANIEL - 1^{ER} CONSEILLER 6. ANDRE SEBASTIEN - 2ieme CONSEILLER 7. TUSAMBA MBUNDU - TRESORIERE 										
ACTIVITES	MOIS DE DEBUT										
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une pharmacie bien disposée - Faire l'assainissement au P.S pour la Rendre propre. - soigne nos puits et sources d'eau pour l'hygiène et santé - Nous voulons travailler en collaboration Avec le CODESA, RECO, les membres de La CROIX-ROUGE et toute la population. 	<p>JUIN / 2009</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">A</td> <td style="text-align: center;">M</td> <td style="text-align: center;">J</td> <td style="text-align: center;">J</td> <td style="text-align: center;">A</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	A	M	J	J	A					
A	M	J	J	A							

Village: KINANGA

Projet: labour par traction bovine

**Reglement pour le projet de labour par traction bovine en sigle « P.L.T.B » C.V.D. / A.S.B.L
Kinanga**

PREAMBULE

Le Présent règlement intérieur, fixe la procédure et le règles de gestion des structures organiques .

CHAPITRE I. : LA CREATION- DU SIEGE –DUREE.

Article I. CREATION

Il est crée à Kinanga le vingt cinquième jour du mois d’Avril, l’an deux mille neuf, un comité villageois de développement « C.V.D. » pour le projet de labour par traction bovine en sigle « L.T.B. ».

DU SIEGE :

Article 2. Le siège social se trouve dans le village de Kinanga, secteur de Kimpese, territoire de Songololo, District des cataractes Province du Bas-Congo, R.D.C.

Article 3. Le comité de gestion désigne une personne parmi les membres pour assurer la permanence au siège administratif et assurera la liaison avec le tiers.

Article 4. Le projet est crée pour une durée Indéterminée

CHAPITRE II. *DE CONDITION D’ADHESION*

Article 5. Tous les signataires de présents règlement dont le noms sont repris ci-dessous sont ipso facto les premiers effectifs ;

Il s’agit de :

- 1) BAVUIDINSI BANKUANSOKI 1969
- 2) MATONDO JEAN PIERRE 1953
- 3) KISENDA VICTOR
- 4) FUANKATU ALBERT
- 5) MUNZEMBA ANTOINE 1983
- 6) MABELA BERNARD 1947
- 7) NZIZI MAVUALA 1960
- 8) KUAVAVA MBUTA 1964

Article 6. Un membre exclu en cas de faute grave, Démissionnaire ou décidé n’a ni droit au remboursement de ses contributions ni à une quelconque indemnité.

CHAPITRE III. DES ORGANISATIONS ET DU FONCTIONNEMENT

Article 7 Nul ne peut engager le P.L.T.B. sans autorisation préalable du comité de gestion.

- a) Le comité de gestion se réunit régulièrement selon la disponibilité de ses membres et l’avale de l’assemblée générale.

b) Les réunions du comité de gestion fait l'objet d'un compte rendu à l'assemblée générale.

Article 8 Le comité de gestion convoque l'assemblée générale ordinaire en spécifiant l'ordre du jour avant une semaine de sa tenue.

- a) Quant à l'assemblée générale extraordinaire, elle peut convoquer en spécifiant l'ordre du jour avant trois jours afin de débattre des questions jugées urgentes.
- b) Au cours de chaque assemblée générale (ordinaire ou extra ordinaire) le président présente la situation générale du C.V.D. dans un rapport détaillé.
- c) Le déroulement de l'assemblée générale fait l'objet d'un compte rendu analytique de manière à permettre à chaque participant d'en disposer le nécessaire.

CHAPITRE IV. DES RESSOURCES

Article 9 Le versement de cotisation au paiement de frais d'adhésion est soit en deux tranches auprès du trésorier du comité de gestion.

Article 10 Tout don ou legs doit être signalé au comité directeur par un document signé conjointement par le président, vice président et le trésorier.

CHAPITRE V. MODE DE REGLEMENT DES COMPTES

Article 11. Pour chaque exercice le comité arête et soumet à l'approbation de l'assemblée générale les prévisions budgétaires équilibrés pour l'année suivante

Article 12 Les prévisions budgétaires sont présentées à l'assemblée générale par le conseil de gestion à la 2eme quinzaine du mois de juin.

CHAPITRE VI. DU REGLEMENT DES CONFLITS

Article 13 Les conseil convoquent les membres en en conflit au siège du comité par biais du président du comité.

Article 14 Trois fois absent aux réunions ou aux activités du groupe, ce membre est sans condition exclu du comité.

Article 15. Aucune superficie ne peut-être labourée sans l'avis préalable du président du comité ou de son adjoint.

Article 16 La sanction prise est notifiée au coupable le soin du président du comité de gestion ou de son représentant.

CHAPITRE VII. PARTENARIAT AVEC LES INDIVIDUS, REGROUPEMENT

Article 17 Toute personne physique ou morale voulant solliciter le concours du P.L.T.B. dans le cadre des ses initiatives doit s'adresser par écrit au comité de gestion.

Article 18. Dans le cadre de partenariat, tout compromis doit faire l'objet d'un contrat entre le P.L.T.B. et la tierce (personne physique ou morale).

Ce contrat émaner du comité de gestion après que la tierce personne ait conçu son projet conformément aux objectifs du P.L.T.B.